



**Budget  
2022**

**Plan d'action 2022-2024 du  
Programme d'agriculture urbaine**

Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Conseil municipal | 12 janvier 2022





# Plan d'action 2022-2024, programme d'agriculture urbaine

Adoption du budget 2022



## Mise en contexte

- En 2016, le conseil municipal a adopté le Programme en agriculture urbaine et le Plan d'action 2016-2018 s'y rattachant (CM-2016-336);
- Le Plan d'action est arrivé à échéance en 2018 et s'est poursuivi en 2019, 2020 et 2021;
- En septembre 2020, la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée à réaliser un diagnostic du système alimentaire durable (SAD) à Gatineau et à réviser le Plan d'action du programme d'agriculture urbaine, qui contribue au SAD par ses actions structurantes;
- En septembre 2021, le plan d'action du programme d'agriculture urbaine a été présenté au Comité consultatif agricole;



## Mise en contexte

- Le 28 septembre 2021, le bilan du plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 ainsi que le plan d'action 2022-2024 a été présenté au comité plénier; (CP20210928-P3)
- Le 5 octobre 2021, par sa résolution CM-2021-736, le conseil municipal adoptait les modifications apportées au cadre de soutien en agriculture urbaine;
- Le 5 octobre 2021, par sa résolution CM-2021-737, le conseil municipal adoptait le bilan 2016-2018, 2019-2020 ainsi que le plan d'action 2022-2024.

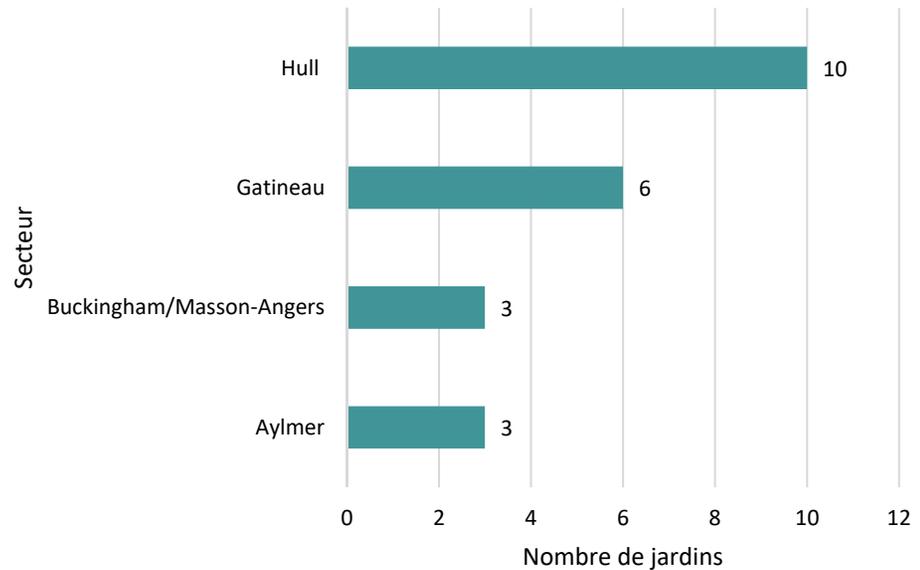


# Bilan du programme 2016-2018 et 2019-2020

## En 2020

- 20 jardins communautaires et collectifs
- 2 projets communautaires incluant 62 bacs de jardinages
  - + de 600 jardiniers
- 717 espaces de jardinage et 1,2 hectare de terrain cultivé
- 4 fermes urbaines gérées par des OBNL
- 192 licences pour l'élevage de poules pondeuses
- 63 licences pour l'apiculture urbaine

Répartition des jardins communautaires et collectifs sur le territoire en 2020

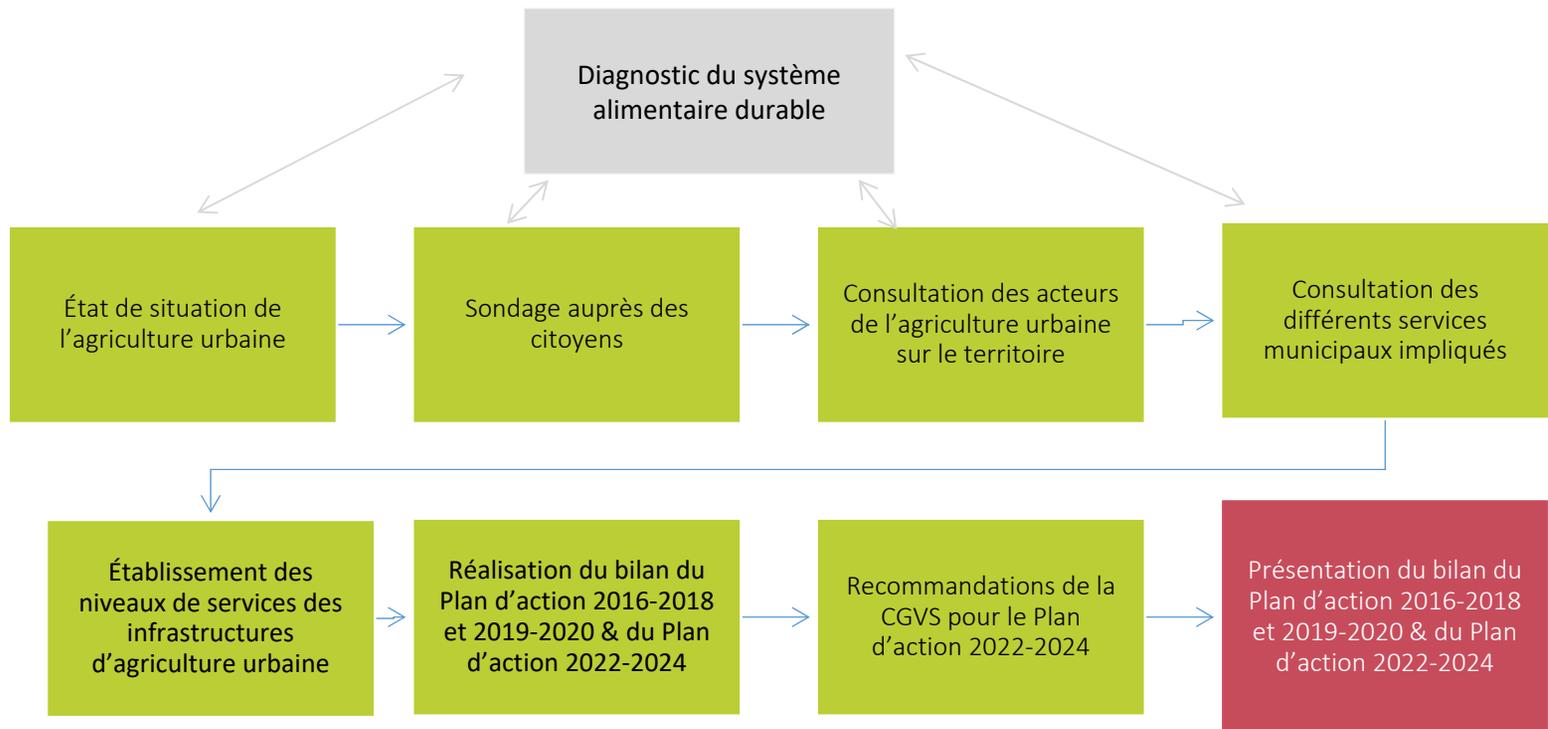




# Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine



# Démarche d'élaboration du Plan d'action 2022-2024





# Consultations

- 1 sondage électronique
- 592 participants
- 92 % des personnes ayant répondu au sondage sont actifs en agriculture urbaine

Entrevues avec **13** acteurs clés de l'agriculture urbaine sur le territoire (acteurs externes)

Entrevues avec **9** acteurs clés au sein des services de la Ville (acteurs internes)





## Sommaire de l'analyse

1. La vision établie en 2016 pour le programme d'agriculture urbaine reste d'actualité;
2. En 2021, avec 20 jardins communautaires et collectifs et 2 projets de bacs potagers collectifs soutenus par le cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs, les jardins communautaires et collectifs constituent une partie importante du programme d'agriculture urbaine;
3. L'agriculture urbaine à Gatineau est un mouvement diversifié avec plus de 34 organismes impliqués;
4. Le programme a soutenu l'émergence d'une expertise au sein des organismes impliqués;
5. Gatineau se démarque par son activité et son encadrement des élevages de poules pondeuses et de l'apiculture à l'intérieur du périmètre urbain;
6. Le programme a permis de faire connaître ce mouvement au sein de la Ville.



# Les grands défis à relever dans le plan d'action 2022-2024

## Communication

- Faire connaître le programme auprès d'un plus grand nombre de citoyens

## Terrain

- Identifier des espaces dédiés à l'agriculture urbaine (jardins communautaires, espaces publics cultivés, plantation d'arbres fruitiers et autres aménagements comestibles)

## Diversification

- Diversifier les types de projets soutenus
- Augmenter le nombre de quartiers où des projets d'agriculture urbaine sont présents

## Intégration

- Intégrer l'agriculture urbaine commerciale
- Harmoniser l'évolution de l'agriculture urbaine avec l'agriculture périurbaine dans la zone agricole
- Intégrer l'agriculture urbaine dans le contexte plus large d'un système alimentaire durable

## Équilibre

- Rechercher un équilibre entre favoriser l'autonomie des projets des organismes communautaires et les soutenir sur le long terme pour favoriser leur résilience

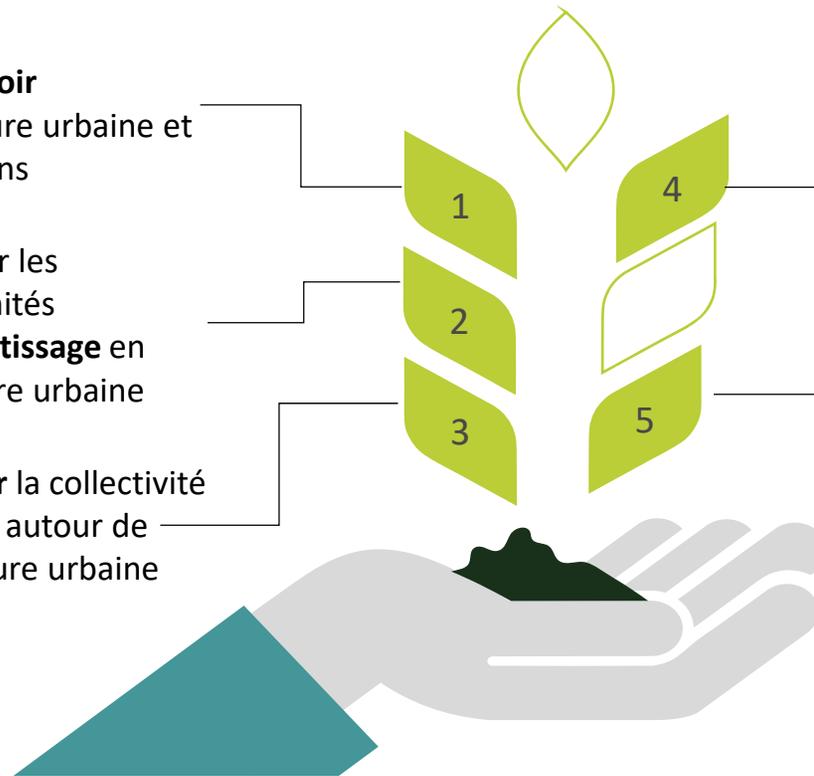


## Plan d'action 2022-2024 orientations

**Promouvoir**  
l'agriculture urbaine et  
ses artisans

Multiplier les  
opportunités  
d'**apprentissage** en  
agriculture urbaine

**Mobiliser** la collectivité  
gatinoise autour de  
l'agriculture urbaine



**Faciliter** la pratique de  
l'agriculture urbaine  
pour tous les résidents

**Contribuer** activement  
au développement  
durable du territoire



# ORIENTATION 1

Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans

**OBJECTIF 1: DIFFUSION** - Accroître annuellement le nombre de citoyens qui ont connaissance des services offerts par le programme d'agriculture, des bienfaits associés avec l'agriculture urbaine et des initiatives auxquelles ils peuvent participer.

| MOYEN  | LIVRABLES  |
|--|--|
| <p>1.1 Développer et mettre en œuvre diverses stratégies de communication afin d'informer les citoyens et les partenaires des services, initiatives et subventions disponibles dans le cadre du programme d'agriculture urbaine.</p> | <p>Un plan de communication externe abordant les services soutenus pour l'agriculture urbaine par la Ville dont: les projets, les programmes de soutien, les occasions de formations, les règlements municipaux applicables et la promotion des activités et d'événements.</p> |
|  | <p>Une entente pour l'hébergement et le développement du site web <i>Cultive ta Ville</i>.</p>   |
|  | <p>Des articles et textes portant sur l'agriculture urbaine et les bonnes pratiques à Gatineau publiés sur le site web <i>Cultive ta Ville</i>.</p>  |



## ORIENTATION 2

Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine

**OBJECTIF 2: FORMATIONS** - Augmenter annuellement le nombre et le type de formations disponibles en matière d'agriculture urbaine offertes aux citoyens, aux organismes, et aux employés afin de contribuer à la viabilité et à l'autonomie des initiatives locales.

| MOYENS  | LIVRABLES  |
|---|--|
| 2.1 Offrir un plan de formation annuel qui favorisera le développement des connaissances techniques ainsi que les compétences de gestion de projets d'agriculture urbaine pour tous les niveaux de connaissances. | Un plan annuel des formations accessibles à la population sur divers sujets techniques.  |
|   | Un plan annuel de formations sur la gestion de projets d'agriculture urbaine accessibles aux organismes du milieu;<br><br>Des formations sur la conception, le démarrage, l'aménagement et/ou la gestion de projets d'agriculture urbaine. |
| 2.2 Créer des partenariats avec les centres de formation pour faciliter la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine pédagogiques et communautaires.   | Des partenariats avec les établissements scolaires universitaires, collégiaux, secondaires et primaires;<br><br>Un projet d'agriculture urbaine annuel réalisé en partenariat avec un établissement scolaire.                              |



## ORIENTATION 3

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

**OBJECTIF 3: RÉSEAUTAGE** - Accroître les possibilités de collaboration, d'échanges et de partages entre les citoyens, les organismes, les commerces et la municipalité afin de bâtir une communauté d'agriculture urbaine dynamique, mobilisée et innovante.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| 3.1 Favoriser la mise en place de communautés de pratiques, interactives et en ligne entre citoyens, organismes et entreprises.  | Un forum d'échange entre jardins communautaires;<br><br>Un forum d'échange sur les pratiques d'agriculture urbaine accessibles aux citoyens.  |
| 3.2 Favoriser la mise en place de projets d'échanges, de partages et de parrainages entre citoyens, organismes et entreprises dans le but de rendre accessible la pratique de l'agriculture urbaine. | Consultation auprès des parties prenantes afin de connaître les besoins prioritaires des citoyens en termes d'espaces, d'équipements et de matériaux pour faciliter la pratique de jardinage, d'élevage de poules pondeuses et d'apiculture urbaine.<br><br>Projets pilotes d'échanges, de partages ou de parrainages d'équipements ou de terrains pour la pratique du jardinage, d'élevages de poules et d'apiculture urbaine. |



## ORIENTATION 3 (suite)

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

**OBJECTIF 3: RÉSEAUTAGE** - Accroître les possibilités de collaboration, d'échanges et de partages entre les citoyens, les organismes, les commerces et la municipalité afin bâtir une communauté d'agriculture urbaine dynamique, mobilisée et innovante.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| 3.3 Soutenir annuellement des événements portant sur l'agriculture urbaine (par exemple: concours, une fête des semences, la Semaine de l'agriculture urbaine, la Journée de l'agriculture). | Un événement portant sur l'agriculture urbaine par année. |



## ORIENTATION 4

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS  | LIVRABLES  |
|---|--|
| 4.1 Évaluer les besoins d'aménagement en agriculture urbaine et les porteurs de projets potentiels par niveau de service identifié. | Un rapport d'évaluation des besoins d'aménagement pour des projets de jardins communautaires et collectifs, de fermes urbaines communautaires, des serres urbaines, de forêts nourricières et des autres projets d'agriculture urbaine par niveaux de service. |



## ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS  | LIVRABLES   |
|---|---|
| <p>4.2 Créer un guide de référence administratif pour faciliter l'aménagement de projets d'agriculture urbaine.</p> | <p>Des niveaux de service du programme d'agriculture urbaine harmonisés avec le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.</p> <p>Des lignes directrices pour faciliter le cheminement des demandes, la planification et l'aménagement de projets à l'intérieur du périmètre urbain de nature communautaire, pédagogique et commerciale incluant: des projets d'aménagements comestibles, de jardins, de serres, de vergers, de forêts nourricières et de fermes urbaines à production végétale et animale.</p> <p>Un processus révisé et facilitant pour recevoir, autoriser et soutenir les demandes de projets d'agriculture urbaine communautaire et pédagogique incluant la réalisation de jardins communautaires et collectifs, de bacs de jardinage, de vergers, de serres temporaires et permanentes, de fermes urbaines à production végétale et animale par niveau de services.</p> |



## ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| 4.3 Faire un inventaire des terrains municipaux et/ou privés disponibles à l'intérieur du périmètre urbain propice à la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine.                          | Liste de terrains municipaux disponibles pour la pratique d'agriculture urbaine communautaire et pédagogique.   |
| 4.4 Analyser la possibilité d'intégrer l'agriculture urbaine dans la planification des parcs, espaces publics et infrastructures publiques.  | Des recommandations proposées par un comité* et remises aux divers services sur les types de projets pouvant être planifiés à l'intérieur des différents plans d'action incluant des aménagements comestibles, des serres permanentes et des jardins sur toit (ou intégrés au bâtiment).<br><br>*Voir aussi 5.2 |
| 4.5 Identifier un organisme partenaire pour l'offre d'un accompagnement service-conseil aux organismes souhaitant démarrer des projets d'agriculture urbaine (incubateurs pour projets pilotes). | Un protocole d'entente avec des experts en agriculture urbaine pour l'accompagnement de planification et de démarrage de projets d'agriculture urbaine variée, communautaire et pédagogique.  |



## ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS  | LIVRABLES  |
|---|--|
| <p>4.6 Favoriser le développement de diverses pratiques en agriculture urbaine en faisant l'analyse des règlements applicables.</p> | <p>Une analyse des règlements d'urbanisme afin d'identifier les freins réglementaires à la réalisation de projets d'agriculture urbaine.</p> <p>Un rapport des accommodements nécessaires pour faciliter le démarrage de projets communautaires en agriculture urbaine à l'intérieur du périmètre urbain voué à la commercialisation des produits.</p> <p>Des recommandations relatives à l'aménagement d'infrastructures à usages agricoles communautaires (centres d'agriculture signature, trames vertes nourricières, serres, toits verts, installations aquaponiques, élevages variés) à l'intérieur du périmètre urbain.</p> |



## ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| <p>4.6 Favoriser le développement de diverses pratiques en agriculture urbaine en faisant l'analyse des règlements applicables (suite)</p> | <p>Une recommandation relative à la modification du règlement 183-2005 pour permettre d'autres types d'élevage possible.</p>  |
|  | <p>Des projets pilotes d'élevages en lien avec la modification du règlement 183-2005.</p>   |
|  | <p>Une modification du règlement 183-2005 relative à l'apiculture urbaine pour mieux suivre le calendrier annuel de la pratique d'apiculture urbaine.</p>   |
|  | <p>Une modification du règlement 183-2005 relative à la garde de poules pondeuses et à l'apiculture urbaine pour intégrer le besoin d'une licence dans des zones résidentielles denses à l'extérieur du périmètre urbain.</p> |
|  | <p>Un programme d'apiculture urbaine.</p>   |
| <p>Un programme de garde de poules pondeuses</p>   |   |



## ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

**OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT** - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| <p>4.7 Réviser le cadre de soutien des jardins communautaires et collectifs pour favoriser la mise en œuvre de projets innovants, faciliter l'aménagement de projets d'agriculture urbaine variés, ainsi qu'assurer la pérennité des aménagements.</p> | <p>Un cadre de soutien actualisé du programme d'agriculture urbaine incluant des critères d'admissibilité de projets et un processus d'approbation.</p> |



## ORIENTATION 5

Contribuer activement au développement durable du territoire urbain avec les plans connexes réalisés par la Ville.

**OBJECTIF 5: INTÉGRATION** - Assurer un maillage du plan d'action du programme d'agriculture urbaine avec les plans connexes réalisés par le SLSDC et autres services.

| MOYENS   | LIVRABLES   |
|--|---|
| 5.1 Évaluer les retombés du Plan d'action 2022-2024.   | <p>Un bilan annuel du plan d'action du programme d'agriculture urbaine 2022-2024.</p> <p>Un nouveau plan d'action du programme d'agriculture urbaine pour les années ultérieures.</p> |
| 5.2 Relancer le comité d'agriculture urbaine afin d'assurer une intégration du Plan d'action 2022-2024 avec les plans d'action d'autres équipes et services.                             | Un comité multidisciplinaire.   |
| 5.3 Créer un comité constitué d'acteurs de l'agriculture urbaine et ceux de l'agriculture à proximité (PDZAA), afin d'assurer un développement de ces deux pratiques en complémentarité. | Un comité multidisciplinaire.   |



## Modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs

- Le changement du nom du Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs en **Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine** afin de refléter la variété de types de projets pouvant être soutenus;
- Ajout d'un **appel de projets d'agriculture urbaine « innovants »** afin d'encourager une diversification des projets déposés;
- Intégration d'un **soutien financier annuel simplifié** pour les aménagements existants, calculé en fonction de la dimension, de l'installation, et ce, par niveaux de service afin d'assurer un soutien proportionnel à la grandeur de l'installation;
- Intégration de la somme allouée pour le **soutien technique** offert à l'ensemble des jardins communautaires au soutien annuel financier pour permettre aux organismes de choisir les ressources qui rencontrent leurs besoins;
- Intégration d'un soutien financier pour **le démarrage de projets, pouvant se déployer sur 3 ans**, pour mieux refléter la réalité d'aménagement d'installations d'agriculture urbaine.



## Plan d'action 2022-2024

### Demande budgétaire

| Orientations  | 2022              | 2023              | 2024              |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>1</b> : Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans                       | 15 000 \$         | 15 000 \$         | 15 000 \$         |
| <b>2</b> : Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine     | 19 000 \$         | 19 000 \$         | 19 000 \$         |
| <b>3</b> : Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine    | 5 500 \$          | 5 500 \$          | 5 500 \$          |
| <b>4</b> : Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents | 226 500 \$        | 226 500 \$        | 226 500 \$        |
| <b>5</b> : Contribuer activement au développement durable du territoire           | 500 \$            | 500 \$            | 500 \$            |
|   | <b>268 500 \$</b> | <b>268 500 \$</b> | <b>268 500 \$</b> |
| Évaluation du Plan d'action 2022-2024   |                   |                   | 25 000 \$         |

**Total: 830 500 \$**



## Les bénéfices pour les citoyens

- Davantage de citoyens sont **conscients des services et des initiatives** qui sont à leur disposition;
- Les citoyens sont **mieux armés pour démarrer des projets** et disposent de plus de ressources pour les mener à bien;
- Les citoyens peuvent **s'engager, échanger et apprendre** les uns des autres afin de faire progresser leurs intérêts et leurs projets;
- Les citoyens ont **accès à davantage d'espaces, de soutien et de ressources** pour concrétiser plus rapidement des projets diversifiés.



# Recommandations

Lors de séance ordinaire du 29 avril 2021, la *Commission Gatineau, Ville en santé* a recommandé au conseil municipal :

CP-CGVS-2021-08

- D'accepter le bilan du Plan d'action 2016-2018 du programme d'agriculture urbaine.

CP-CGVS-2021-09

- D'accepter les modifications du Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs.

CP-CGVS-2021-10

- D'adopter le Plan d'action 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine.

Le *Comité consultatif agricole* appuie la recommandation de la *Commission Gatineau, Ville en santé* et recommande au conseil municipal :

R-CCA-2021-09-13/3

D'adopter le Plan d'action 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine.



# Recommandations

## **CP-SLSDC-2021-69**

- Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et les services collaborateurs à mettre en œuvre le Plan d'action 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine et à faire un bilan au terme du plan d'action.

## **CP SLSDC 2021-70**

- Le comité exécutif recommande au conseil d'accepter les modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs et d'autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à le convertir en Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

## **CP SLSDC 2021-71**

- Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine.

## **CP-SLSDC-2021-72**

- Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter le plan d'action de 830 500 \$ pour la mise en œuvre 2022-2024 du programme d'agriculture urbaine, un montant de 268 500 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 ainsi que 25 000 \$ pour l'évaluation du plan d'action.

## **CP-SLSDC-2021-73**

- Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir un budget supplémentaire annuel de 166 000 \$ pour les années 2022, 2023 et 2024 dans les améliorations de service.